



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 20/06/2023

Publication :
le 30/06/2023

SEANCE DU 26 JUIN 2023

Délibération n° D-2023-287

**Accord-cadre - Travaux de désamiantage - Approbation du
marché**

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUITRIT, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD.

Secrétaire de séance : Lucien-Jean LAHOUSSE

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Rose-Marie NIETO, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Nicolas VIDEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Thibault HEBRARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Noélie FERREIRA, ayant donné pouvoir à Madame Mélina TACHE, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Elsa FORTAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Yann JEZEQUEL

Direction Patrimoine et Moyens

**Accord-cadre - Travaux de désamiantage -
Approbation du marché**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de travaux d'entretien ou d'opérations limitées de rénovations, d'améliorations et d'aménagements du patrimoine de la Ville, il peut arriver que lors de la dépose de matériaux, un désamiantage soit nécessaire.

Aussi, pour répondre à ces besoins, il est proposé de conclure un marché, sous la forme d'un accord-cadre multi-attributaires, d'une durée de deux ans, renouvelable une fois, par tacite reconduction, sans que sa durée totale n'excède 4 ans, d'un montant maximum fixé à 600 000 € TTC sur deux ans.

Le nombre de titulaires est fixé à 3 et donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué aux entreprises suivantes :

- VALGO NOUVELLE AQUITAINE – LE HAILLAN (33) ;
- AD2L – LA ROCHE CLERMAUT (37) ;
- ADS – SAINT-MEDARD D'AUNIS (17).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'accord-cadre multi-attributaires comme énoncé ci-dessus, pour un montant maximum de 600 000 € TTC pour 2 ans ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Lucien-Jean LAHOUSSE

Jérôme BALOGE